

# Les pelouses sèches calcicoles du site Natura 2000



**P**armi les habitats « Natura 2000 » que comptent le site, certains bénéficient d'un **statut de protection plus fort puisqu'ils sont dits « prioritaires »** ; c'est le cas des pelouses sèches calcicoles. Soumises à de multiples pressions, elles accueillent des **espèces végétales et animales d'une haute valeur patrimoniale**, dont quelques unes sont présentées dans ce flyer. Les pelouses sèches calcicoles sont réparties sur l'ensemble du site Natura 2000, et forment un **Espace Naturel Sensible (ENS)**, zonage créé par le **département de la Charente-Maritime**. Sur ce réseau ENS est menée une politique de **protection, gestion et valorisation du patrimoine naturel**, par

le Département lui-même, ou en partenariat avec le **Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine**, menant également des opérations d'acquisition foncière et des actions de gestion. Les coteaux de Chauvignac (Chenac-St-Seurin-d'Uzet) et de Moque-Souris (Épargnes) sont deux exemples de restauration réalisés par ces organismes, notamment grâce au dispositif "contrat Natura 2000" pour le coteau de Moque-Souris. Cette double mobilisation, triple en comptant celle du réseau Natura 2000, illustre bien la richesse écologique de ces milieux si spécifiques.

Marais et falaises des coteaux de Gironde-Estuaire de la Gironde, marais de la rive Nord

**S**ur le site Natura 2000, les pelouses sèches calcicoles d'intérêt sont situées principalement **entre les communes de Chenac-St-Seurin-d'Uzet et Floirac.**

## Mais à quoi ressemblent les pelouses sèches calcicoles ?

Ce sont des **formations herbacées basses et denses** formant un tapis végétal visible en toute saison, dont la hauteur varie de 5 à 40 cm. Ces milieux, que l'on trouve aussi bien sur des **coteaux pentus que sur les hauts de falaises**, sont caractérisés par des **sols calcaires, secs et pauvres en éléments nutritifs**. Très ensoleillés, ce sont des habitats de prédilection pour plusieurs espèces d'**orchidées remarquables**. **La mise en culture** (pin, truffière, vigne)

est l'une des principales menaces, et l'**abandon du pâturage** extensif entraîne à terme la colonisation des arbres et arbustes, et donc la disparition de ce milieu.

Toutes ces conditions rendent la vie particulièrement difficile sur ces habitats ; c'est pourquoi **la faune et la flore qui s'y trouvent sont très spécifiques, et donc peu communes**.



## Quelques aperçus de plantes rares dans ces milieux.

Attention, **elles sont toutes protégées, abstenez-vous de les cueillir !**



Ophrys Bourdon  
ou Frelon



Période de  
floraison  
mai à juin



Taille  
10 à 30 cm



Vêlar à fleurs  
dorées



Période de  
floraison  
mai à août



Taille  
20 à 60 cm



Hysope  
blanchâtre



Période de  
floraison  
juillet à septembre



Taille  
20 à 60 cm

**D**e nombreux animaux trouvent dans ces milieux secs les conditions adaptées à leurs besoins : zone de **thermorégulation** pour les reptiles, zone de **reproduction** pour certains insectes, zone de **chasse** pour les mammifères et oiseaux...tout le monde ou presque y trouve son compte !




### Azuré du Serpolet

 **Période d'observation en vol de juin à août**

Sur ces pelouses, pousse une plante à petites fleurs violettes, que l'on retrouve également dans notre cuisine : l'**origan**. Cette plante est **indispensable pour l'Azuré du Serpolet**, un papillon qui pond ses œufs uniquement sur ces fleurs. Mais tout n'est pas joué une fois ses œufs déposés, puisqu'une **seule espèce de fourmi peut s'occuper de la chenille** pendant l'hiver dans la fourmière !

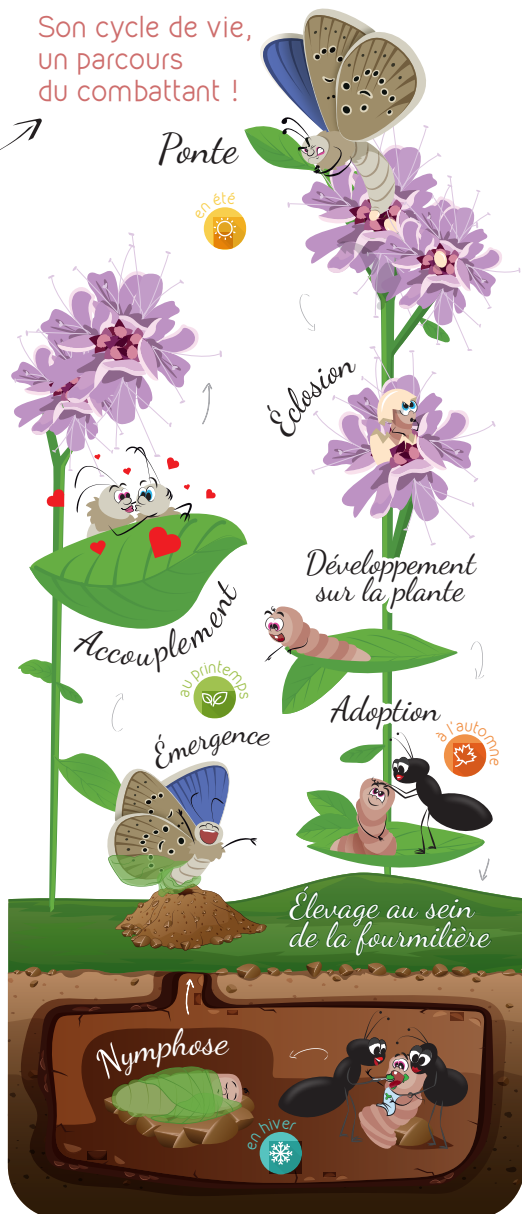


### Circaète Jean-le-blanc

 **Période d'observation mars à octobre**

Le **Circaète se nourrit de reptiles**, dont 80 % de serpents y compris les venimeux contre lesquels il n'est pas immunisé. Fréquentant assidûment les milieux ouverts et rocailleux, on estime à 750 serpents consommés par un couple et leur jeune en Europe !

Son cycle de vie, un parcours du combattant !



**D**epuis les années 50, la **France a vu disparaître 75% de ses pelouses sèches calcicoles**. L'évolution des pratiques agricoles et le déclin de l'élevage en sont les premières causes. Sans intervention humaine, les pelouses sèches **évoluent naturellement vers une fermeture du milieu**, par la colonisation d'arbres et d'arbustes (ligneux) et la formation de boisements. La conservation de ces milieux ouverts d'intérêt, repose sur des actions de **restauration** et d'**entretien**.

### La restauration, pour des milieux déjà très dégradés.

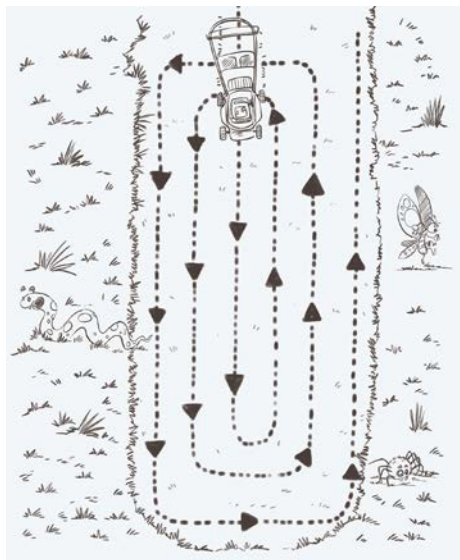
Le **débroussaillage, voire le bûcheronnage** dans certains cas, permettent de rouvrir le milieu en éliminant les ligneux qui envahissent les parcelles. Le développement des **ronciers et pruneliers doit être contrôlé, mais pas supprimé** car ils jouent un rôle important pour la faune. Afin de limiter l'impact sur le milieu et la faune, cette action doit être **réalisée entre octobre et janvier**. Les **produits de coupe doivent être exportés du milieu** pour éviter son enrichissement, ce qui modifierait le cortège floristique de cet habitat.

### L'entretien, pour maintenir les milieux en bon état.

Moins invasif que l'entretien mécanique, le **pâturage contribue au maintien des pelouses sèches et à leur biodiversité de façon optimale**, à condition de respecter

quelques grands principes. Le pâturage doit être réalisé **de préférence entre octobre et janvier**, évitant ainsi le piétinement des plantes emblématiques, et en respectant un certain **taux de chargement** (nombre d'animaux / hectare / an) selon les spécificités de la parcelle : c'est un **pâturage qu'on appelle extensif**.

Pas forcément facile d'avoir des animaux de pâture ? La **fauche** peut être une alternative en respectant les mêmes règles que le débroussaillage (période et export). En bonus, faire une **fauche dite "sympa" ou centrifuge** permet la fuite de la petite faune et donc d'éviter sa destruction.



Si vous êtes propriétaire d'une parcelle en coteau et souhaitez des conseils sur sa gestion, vous pouvez bénéficier gratuitement d'un accompagnement par la structure animatrice du site Natura 2000 sur <http://marais-falaises-estuaire-gironde.n2000.fr/>



©E.Gironnet-CD17

Conception : Audrey PENAUD.

Illustrations : Laurent PINAUD et Audrey PENAUD.

Rédaction : Mélanie GAUTIER et Léila RENON. Photos : Dominique Ceylo,

Erni-Adobe Stock, Coulanges-Adobe Stock, Meneerke Bloem-CC-BY-SA-3.0, E. Gironnet-CD17 - CARA 2020